

BULLETIN MUNICIPAL



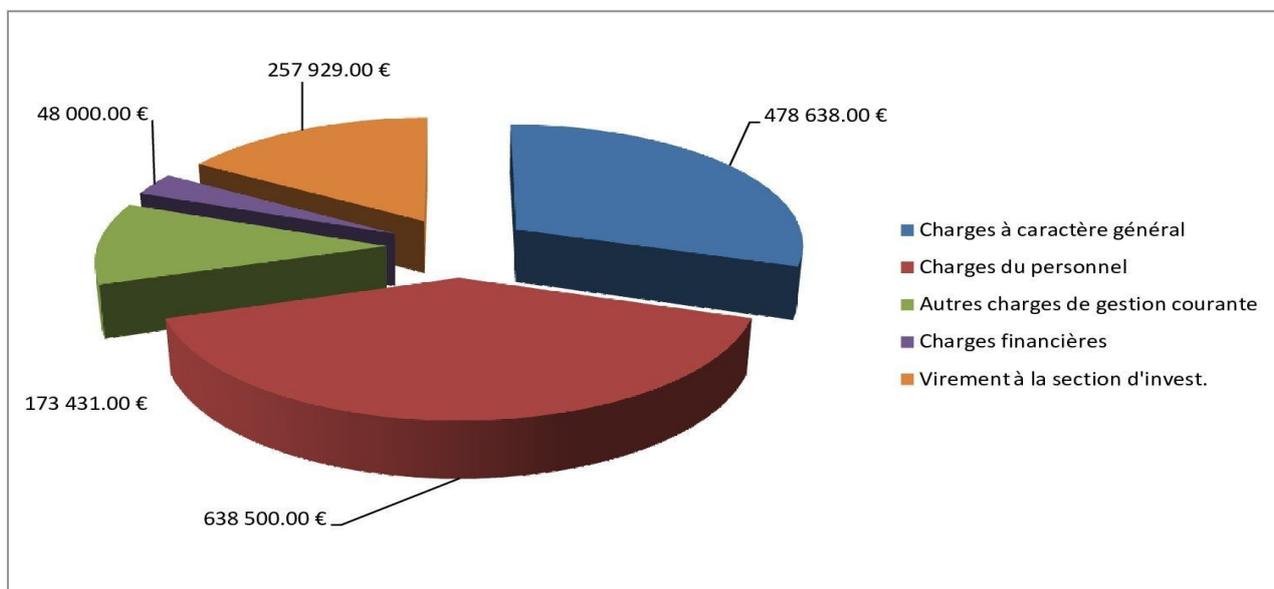
Dans ce numéro

<i>Budget</i>	<i>Pages 2-3</i>
<i>Commissions</i>	<i>Pages 4-6</i>
<i>Associations</i>	<i>Pages 7-19</i>
<i>Brulages de Végétaux</i>	<i>Pages 20-21</i>
<i>SIAEP et SPANC</i>	<i>Pages 22</i>
<i>Info diverses</i>	<i>Page 23</i>
<i>Fêtes de Valence sur Baise</i>	<i>Page 24</i>

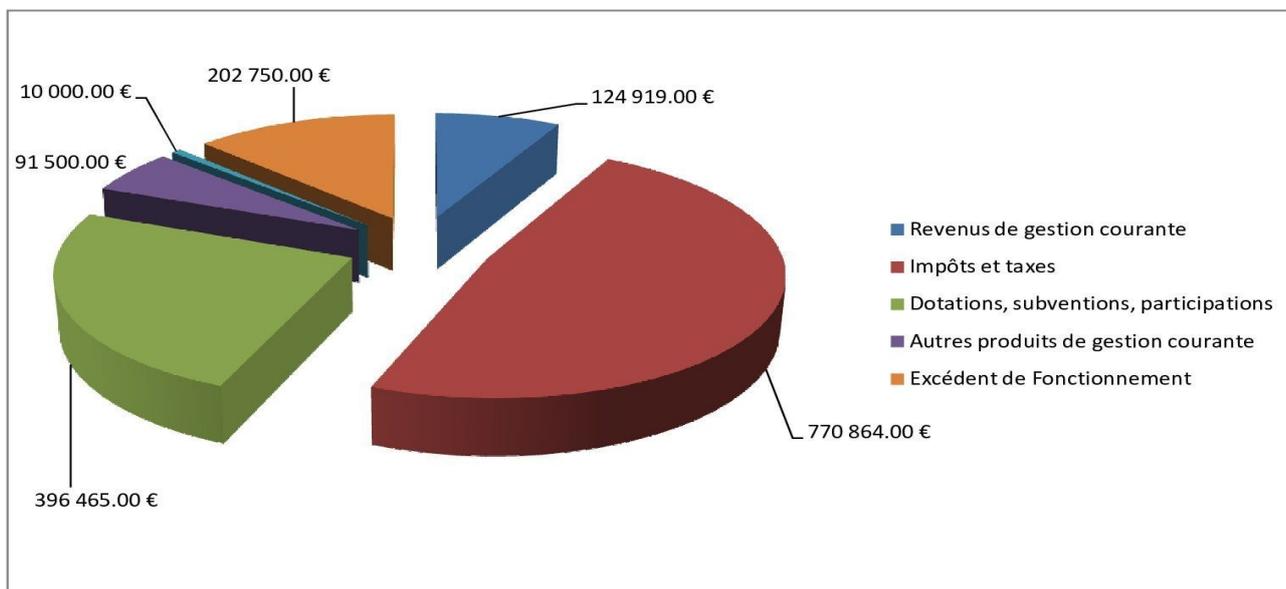
Budget Communal 2014

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	478 638.00 €	70 Revenus de gestion courante	124 919.00 €
012 Charges du personnel	638 500.00 €	73 Impôts et taxes	770 864.00 €
65 Autres charges de gestion courante	173 431.00 €	74 Dotations, subventions, participations	396 465.00 €
66 Charges financières	48 000.00 €	75 Autres produits de gestion courante	91 500.00 €
021 Virement à la section d'invest.	257 929.00 €	013 Atténuation de charges	10 000.00 €
		002 Excédent de Fonctionnement	202 750.00 €
TOTAL	1 596 498.00 €	TOTAL	1 596 498.00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT 2014**RESTES A REALISER**

DEPENSES		RECETTES			
001	Déficit d'Investissement 2013	241 233.00 €	001	Excédent d'Investissement 2013	
2138	Autres constructions	10 600.00 €	1068	Besoin de Financement	298 433.00 €
	<i>Toiture maison du port</i>	10 600.00 €			
2151	Réseaux de voirie	18 300.00 €			
	<i>Création chemin (Lot. La Garenne)</i>	1 800.00 €			
	<i>Voirie 2013</i>	16 500.00 €			
21538	Autres réseaux	24 300.00 €			
	<i>Eclairage Public</i>	24 300.00 €			
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000.00 €			
	<i>Achat de défibrillateurs</i>	4 000.00 €			
TOTAL		298 433.00 €	TOTAL		298 433.00 €

DEPENSES NOUVELLES

DEPENSES		RECETTES			
1641	Emprunt	177 000.00 €	021	Virement de la section de Fonct.	257 929.00 €
2031	Frais d'études	2 200.00 €	10221	Taxe d'Aménagement	6 000.00 €
	<i>Honoraires (Salle des Fêtes)</i>	2 200.00 €	10222	FCTVA	60 000.00 €
2138	Autres constructions	87 880.00 €	1321	Régions	12 940.00 €
	<i>Mise en conformité Salle des Fêtes</i>	77 380.00 €	1322	Etat et établissements nationaux	25 880.00 €
	<i>Renforcement talus (remparts)</i>	7 100.00 €	2151	Réseaux de voirie	19 555.00 €
	<i>Tracé terrain de basket</i>	3 400.00 €		<i>Trop perçu, travaux rue Jean Jaurès</i>	19 555.00 €
2151	Réseaux de voirie	101 758.00 €			
	<i>Trottoir place des Arènes</i>	2 005.00 €			
	<i>Travaux rue Montaigne et parking Mairie</i>	1 500.00 €			
	<i>Démolition (Centre de Secours)</i>	30 000.00 €			
	<i>Rue Jean Jaurès (reliquat)</i>	4 810.00 €			
	<i>Chemin piétonnier</i>	60 793.00 €			
	<i>Démolition (lavoir)</i>	2 650.00 €			
21578	Autre matériel et outillage de voirie	345.00 €			
	<i>Souffleur</i>	345.00 €			
2158	Autres installations, mat. et outillage tech.	13 121.00 €			
	<i>Carte "Abbaye de Flaran" (Bois des Moines)</i>	1 921.00 €			
	<i>Chauffage (Lous Petits et travaux (3° Âge)</i>	600.00 €			
	<i>Protection pour tapis de judo</i>	5 000.00 €			
	<i>Jeux extérieur</i>	5 600.00 €			
TOTAL		680 737.00 €	TOTAL		680 737.00 €

Commission Communication

La commission a travaillé sur l'amélioration du site internet de la mairie: www.valence-sur-baise.com

Le compte rendu du conseil municipal sera sur le site de la mairie et affiché à l'intérieur et à l'extérieur sur le panneau d'affichage.

Un bulletin municipal sera rédigé tous les 3 mois sous forme papier et sur le site de la mairie.

Une permanence sera mise en place à la mairie tous les samedis à compter du 7 juin de 10 heures à 12 heures, pour permettre aux habitants de Valence qui travaillent pendant la semaine de faire part aux élus de leurs problèmes.

Commission Enfance

Le Couloupitchou n'est plus une association et relève des compétences de la mairie depuis le début de l'année.

La municipalité s'est donc attelée à cette tâche: un grand ménage de printemps a été effectué sur tout le bâtiment et une enveloppe de 1000 € attribuée pour l'achat de nouveaux jeux.

Les enfants ont déjà commencé à déballer des tricycles, des jeux en bois début mai. Début juin, ils pourront profiter d'une maison extérieure, de trottinettes et de draisiennes.

Le programme des activités de cet été est en cours d'élaboration; n'hésitez donc pas à contacter le centre de loisirs pour plus d'informations au 05.62.28.56.13 ou par mail: couloupitchou@wanadoo.fr

Commission Travaux

Notre priorité actuelle c'est l'entretien des espaces verts dans et autour du village.

Des achats ont été faits pour remplacer du matériel à bout de souffle. Nous avons également eu beaucoup de problèmes sur les véhicules.

Beaucoup d'appels pour des interventions et réparations de locaux vétustes (infiltrations, rénovations, dégradations).

2014 sera une année de transition pour mettre en place notre gestion et organisation des travaux.

Commission Fleurissement

Nous avons commencé par un grand nettoyage des emplacements fleuris de notre village.

Nous sommes en cours de mise en place des plantations, les jardinières du pont de la Baise le seront après la fête locale pour éviter les dégradations.

Tout sera fait pour rendre notre village agréable et pour le mettre en valeur.

Commission Voirie

Les chemins communaux reliant la route de Cassaigne à la cité de la Gare et le chemin du Bilan seront regoudronnés dans le courant de l'année.

Aire de Camping-Cars (aire de repos) : Après dégagement du champ de visibilité, le car de ramassage scolaire repasse devant l'abribus.

Un chemin piétonnier reliant le rond-point de la route de Saint-Puy au Carrefour Market a été budgétisé et sera réalisé.

Commission Culture, Tourisme et relation avec Flaran

Installée depuis 2 mois la commission s'est appuyée sur les promesses de campagne pour débiter son travail.

Elle a ainsi rencontré les responsables de l'Office de Tourisme de la Ténarèze pour un 1^{er} contact ; il a alors été décidé du déplacement de leur accueil sur la place de l'Hôtel de Ville et qu'une salle de la Mairie serait mise à leur disposition dès le mois de Mai pour l'accueil des touristes. C'est aujourd'hui chose faite pour la satisfaction des premiers touristes de la saison. Et dans la perspective d'une redynamisation de notre Place.

Puis les membres de la commission en charge de la bibliothèque ont rencontré les 3 dames bénévoles pour échanger sur ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer, notamment, la fréquentation de ce lieu culturel. Un questionnaire à destination des enfants des écoles a été élaboré et distribué dans les écoles afin d'entendre les attentes des jeunes lecteurs.

Il a été décidé que la relance d'une saison culturelle dont nous avons fait un point du programme culturel serait portée par une association afin d'associer plus de Valenciens à ce projet. Le soutien du Conseil Municipal devrait se manifester sous la forme d'une subvention qui sera allouée à cette association aujourd'hui créée depuis quelques semaines. L'élaboration de la programmation sera de son fait.

La commission a commencé à rencontrer les associations porteuses d'un projet culturel au sens le plus large possible pour les écouter, les soutenir, les encourager dans leurs champs d'actions respectifs afin que les valenciens profitent des multiples propositions qui leur sont faites ; elle veut par la présence d'un de ses membres le plus souvent possible à leurs manifestations montrer son attachement et son soutien à la vie associative, ce lien si précieux entre tous.

Enfin, dans le cadre des relations avec Flaran, une rencontre avec M. Michel Hue, conservateur, a eu lieu le lundi 26 mai. Certains membres de la commission ont ainsi pu avoir une discussion constructive et chaleureuse avec M. Hue.

Comme il avait été également annoncé, un projet muséographique va pouvoir être mis en route dans les semaines et mois à venir.



Les premiers pas de la commission Culture, Tourisme et Relation avec Flaran vont, comme chacun peut le constater, dans le sens d'un engagement du Conseil Municipal pour que tous les Valenciens profitent des propositions culturelles aussi diversifiées que possible qui leur seront faites mais aussi pour que chacun d'entre vous puisse s'en sentir acteur.

ACAD

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
du canton de Valence sur Baïse
13 avenue des Thermes 32410 CASTERA-VERDUZAN
Tél. : 05 62 68 15 75 – courriel : aidesmenageres@wanadoo.fr



L'ACAD, créée en 1981, est le service d'aide et d'accompagnement à domicile du canton qui a obtenu le renouvellement de son **Agrément Qualité** et a un dossier en cours pour une labellisation « **Charte Nationale de Qualité, Services à la Personne** ».

Depuis fin décembre 2013, un nouveau Bureau a été élu; son l'ambition est d'être à l'écoute des habitants du canton afin de mieux répondre à leurs besoins.

L'approche du service est multiple et ses actions complémentaires :

Les salariées sont soucieuses d'adapter au mieux leur façon d'être et de faire pour répondre aux besoins, voire aux souhaits des bénéficiaires. Leurs actions évoluent de plus en plus vers de l'aide à la personne. Ce changement nécessite une remise en cause des « habitudes » de travail, des réflexions sur les pratiques, des formations complémentaires. La souplesse de fonctionnement qui est demandée aux salariées n'est pas toujours comprise par certains bénéficiaires qui n'acceptent pas quelques décalages parfois d'une demi-heure du moment d'intervention, qui ne comprennent pas que la même intervenante qu'ils aimeraient choisir ne leur soit pas dédiée pour ne pas dire « réservée. »

La prise en compte de tous les besoins définis dans les plans de l'APA (allocation pour laquelle l'association n'intervient pas dans le contenu), des souhaits des bénéficiaires, des possibilités des salariées complexifie énormément la réalisation des plannings. Pour faciliter cette organisation, l'association s'est dotée d'un nouveau logiciel qui sera effectif très prochainement.

Les membres du Bureau, bénévoles, travaillent tous les éléments administratifs et, en sollicitant la participation des salariées, écrivent les textes pour satisfaire les obligations de la loi de 2002 ; ainsi le projet du service a été écrit et voté par le Conseil d'Administration, les règlements de fonctionnement et intérieur mis à jour, les fiches de postes et diverses procédures rédigées (tous ces documents sont à votre disposition dans le local de l'ACAD).

Mais la mission des administrateurs ne se limite pas à cet axe de travail. Ils souhaitent améliorer la relation, l'écoute des bénéficiaires. Pour cela un membre du Bureau qui a été la première salariée de l'association en 1981, Madame Zadro, est particulièrement chargée de cette mission et vous pouvez solliciter son intervention quand vous le souhaitez.

Dans un souci de suivi de la réflexion, le Bureau se réunit chaque mois et les comptes-rendus des réunions, adressés pour information à chaque mairie, sont à la disposition des salariées et de toute personne qui le désirent au siège de l'association.

Nous resterons aussi très attentifs à ce que la meilleure qualité du service soit rendue au plus juste coût tout en équilibrant financièrement les comptes. Dès à présent, nous pouvons dire qu'aucune augmentation des tarifs, inférieurs à ceux de services similaires, n'est envisagée en 2014 mais qu'un léger réajustement est possible début 2015.

Notre engagement de mettre en place des interventions individualisées avec des référents ciblés, d'affirmer le respect des personnes – bénéficiaires et salariées - ne pourra réussir que si nous pouvons compter sur votre aide en nous faisant remonter vos remarques et critiques. Dans cette volonté de présenter l'ACAD, d'entendre les diverses attentes, un entretien sera sollicité avec chaque maire et élu(e) chargé(e) du social du canton.

Accueil Bureau :

Lundi : 9h00/12h30 - 13h30/17h30
Mardi: 8h30/12h30 - 13h30/17h30
Mercredi: 9h00/12h - 14h00/18h00
Jeudi: 9h00/12h30 - 13h30/17h30
Vendredi : 9h00/12h30 - 13h30/15h00



Accueil téléphonique : 7jours/7

L'ACAD est partenaire de DOM PLUS pour le dispositif « SORTIR PLUS » et adhère à l'URIOPSS.

Pour le Bureau, le Président Roger Maza.

Amitié et Loisirs

Le Club Amitié et Loisirs, **Association Valencienne qui propose aux aînés de nombreuses activités et loisirs tout au long de l'année**, s'est réuni ce mercredi 5 février pour élire son nouveau bureau, suite au retrait de Marie-Paule Scano, jusqu'alors Présidente.

C'est Daniel Da Silva, Maignautois, qui a été élu nouveau Président. Sa volonté est avant tout de poursuivre le travail accompli par son prédécesseur.

La démission du Secrétaire, Jacques Laborie, validée, le Conseil d'Administration a élu le **nouveau bureau** :

Daniel Da Silva : Président ; Marie-Paule Scano : Vice-Présidente ; Michel Riquelme : Secrétaire ; Gisèle Bouby : Secrétaire Adjointe ; Serge Moura : Trésorier ; Bernard Sarraméjean : Trésorier Adjoint.

Les membres du CA sont Alain Braure, Odette Dumas, Ginette Duval, Michelle Gracia, Claude Laffargue, Arlette Larrède et Marie-France Mirel, Bernard Lapeyre.

Le CA a ensuite établi les activités du Club pour la saison 2014 :

Mardi 24 juin : repas des anniversaires au Club (natifs d'avril, mai et juin)

Vendredi 1^{er} août : spectacle « *Au fil de l'eau* » à Valence d'Agen

Lundi 15 septembre à 14h au Club de Valence-sur-Baïse, éliminatoires du concours de belote pour l'Inter-Club de la Ténarèze

Vendredi 19 septembre : grand loto du Club à la salle des fêtes de Valence-sur-Baïse

Mardi 30 septembre : repas des anniversaires au Club (natifs de juillet, août et septembre) avec une paella

Vendredi 10 octobre : grand loto du Club à la salle des fêtes de Valence-sur-Baïse

Mardi 21 octobre : concours départemental de belote à Vic-Fezensac

Mardi 09 décembre : repas de fin d'année à la salle des fêtes de Valence-sur-Baïse.

A tout cela, s'ajoute les petits lotos, réservés aux membres du Club, qui se tiennent le deuxième mardi du mois ; ont également lieu tous les mardis, de 14h30 à 18h, des parties de belote, rami et autres jeux de société.



Inscriptions au:

05 62 28 97 75

ou au

05 62 28 51 80

Sur le photo: Daniel da Silva (au centre) et le nouveau Bureau du Club Amitié et Loisirs

Les Anciens Combattants et FNACA

L'Amicale des victimes de Guerre et Anciens Combattants de Valence-sur-Baïse et Maignaut Tauzia avaient invité tous les Anciens Combattants, leurs familles et leurs amis à participer aux commémorations du 08 Mai.

La 1^{ère} cérémonie s'est déroulée à 10h30 à Maignaut Tauzia et la seconde à 11h30 à Valence-sur-Baïse.

Le Réveil Valencien a participé à chaque cérémonie.

Les Conseils Municipaux de chaque commune étaient présents.

Au terme des cérémonies, le café était offert à Maignaut Tauzia et un vin d'honneur offert par le Conseil Municipal de Valence-sur-Baïse.



Le Castella—Broderie, Tricot, Gym

Tous les vendredis après-midi, 40 rue Jean Jaurès, plusieurs personnes se réunissent pour coudre, broder, faire du tricot. Si vous êtes intéressés veuillez prendre contact avec Madame Annelle DELLAVEDOVE au 05.62.28.91.07

LE CASTELLA FORME: gymnastique volontaire d'entretien souple, équilibre, adresse. Les séances ont lieu le lundi et le jeudi de 18h à 19 h (sauf jours fériés) dans la salle du judo. Tous les âges, masculin et féminin, peuvent y participer avec certificat médical. Un bon accueil vous sera réservé. Contact téléphone : 0562285106.

Le Castella—Théâtre

Tranquillement mais sûrement, compte-tenu de l'âge avancé de la plupart de ses acteurs, le Castella Théâtre continue de tracer son chemin.

La saison 2013 -2014 a vu la troupe, composée de 18 acteurs, se produire 4 fois à l'extérieur de notre village.

Le 17 novembre 2013, la troupe a présenté « Drôle de dimanche ! » de Valentin Kataïev à Castéra-Verduzan pour le compte du club du troisième âge. Cette pièce, bien connue des valenciens, mise en scène par Jacquie Robutti, a obtenu comme d'habitude un grand succès.



Drôle de dimanche

Les 11 janvier 2014 à St Puy, 1er mars à Mézin, et 5 avril à Castelnau sur Auvignon, la soirée café-théâtre « Cherche Wisky désespérément », suite de sketches comiques, poétiques ou loufoques, mise en scène par Michel Blancard, a permis d'apprécier les acteurs dans des prestations très originales.

A noter que la soirée à Mézin s'est déroulée dans un café, le Café du Commerce, et donc dans des conditions très particulières, dans une relation privilégiée avec les clients, les yeux dans les yeux. Situation difficile pour l'acteur mais riche sur le plan de l'authenticité du jeu théâtral.

Le Castella-Théâtre, très impliqué dans la vie du Comité Départemental de théâtre amateur du Gers a accueilli dans son local, encore une fois et pendant les vacances de printemps, un stage de formation pour jeunes acteurs, animé par deux comédiens professionnels de Toulouse.

D'autre part, 5 acteurs de la troupe ont participé à la création d'un spectacle, projet initié par le Comité. Ce spectacle, monté à partir de monologues d'auteurs divers et mis en scène par un comédien professionnel, a été présenté à Castéra-Verduzan le 15 février, à Miélan le 29 mars et dernièrement, le 10 mai à Montesquiou. Cette participation a permis à nos acteurs de parfaire leur jeu de comédien.

Enfin 2 acteurs du Castella-Théâtre, Françoise Dubocq et Walter Robutti ont apporté leur concours et celui de l'association lors des activités du péri-scolaire.

Assisté de Jacquie Robutti, le nouveau metteur en scène de la troupe, Michel Blancard, vient de lancer un nouveau projet de spectacle : une création à partir d'extraits de pièces de Molière. Pour le Castella-Théâtre qui n'a joué pendant 30 ans que des textes contemporains, le projet a un côté tout à fait novateur et forcément stimulant. Le spectacle devrait être comique, bien sûr, mais aussi burlesque, décalé, contemporain ...original ! Mais de la gestation à la réalisation, il y a un long chemin que le Castella-Théâtre va parcourir tranquillement ...mais sûrement, une fois encore.

La CAVEA (Club D'Animation Valencien et d'Expression Artistique)

La **Cavéa** est la dernière née des associations valenciennes. Outre que ce mot désigne l'ensemble des gradins d'un théâtre antique, pour nous, la **Cavéa** est aussi le **Club d'Animation Valencien et d'Expression Artistique**.



Elle a pour objectifs une animation culturelle de notre village avec notamment la mise en place d'une saison culturelle, d'expositions, de conférences et la participation dans l'animation de Valence, des sorties culturelles également.

Forte de 25 membres dès sa création voilà à peine quelques jours, la Cavéa est au travail pour remplir au plus tôt les objectifs annoncés.

-Il est important que notre village vive des moments culturels qui s'adressent à toutes et à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

-Il est important que chacun puisse proposer ses idées dans un espace ouvert.

-Il est important enfin que Valence participe à travers ses multiples associations, et notamment la Cavéa, à l'épanouissement culturel de chacun d'entre nous.

La Cavéa va, dès à présent, s'atteler à ces tâches avec gourmandise et enthousiasme ; nous ne manquerons pas de vous faire savoir ce que nous proposerons dès cet été très probablement, à l'automne sûrement.

Tous les membres de la Cavéa vous disent à très bientôt.

Comité des Fêtes d'Ampeils

Après avoir réalisé 2 lotos avec succès, nous préparons la fête d'Ampeils qui se déroulera le 02 et 03 août 2014.

Le samedi après-midi, nous commencerons par un concours de pétanque amateur suivi d'un repas champêtre. La soirée se poursuivra par un bal disco.

Les festivités du dimanche débuteront dès le matin avec une randonnée VTT-PEDESTRE-EQUESTRE suivi d'un apéritif offert par le comité des fêtes. Aux environs de 13h00 un repas grillades sera servi. Pour conclure ce week-end festif un concours de quilles à la mêlée sera organisé.

Société des Courses

La société des courses de Valence soucieuse de son patrimoine

Si vous empruntez la départementale Valence/Cassaigne, vous avez dû remarquer l'hippodrome dit de Flaran situé en bordure de la route.

Une réunion s'y déroule le troisième dimanche de juin dans le cadre de la fête locale.

Une tour d'arrivée vient d'y être érigée; elle voisine avec des tribunes en bois. Ces dernières ont un âge respectable puisque, grâce à la générosité d'un Valencien, Mr Lapeyrère, elles furent récupérées à la clôture de la Foire Exposition Universelle de Paris en 1900, pour être remontée sur l'hippodrome dit de Flaran.



Les années ont passé; le temps a fait son œuvre. La partie centrale rongée par les eaux pluviales menaçait de s'écrouler. La société hippique présidée par Jean-Jacques Dumas a donc décidé de restaurer la partie endommagée.

C'est l'entreprise familiale valencienne Pivotto qui a été chargée des travaux. Tout est rentré dans l'ordre pour la réunion du 15 juin. Bravo à cette société qui sauvegarde le patrimoine local.

Réunion du dimanche 15 juin. C'est maintenant acquis, ce sera dorénavant le dimanche que se courra la réunion hippique organisée par la Société des Courses locale dans le cadre de la fête. Les préparatifs se mettent en place. Rénovation des tribunes, mais aussi, actuellement, le fauchage de la piste en herbe qui accueillera huit courses.



Au programme, le Grand Prix de la Ville de Valence-sur-Baïse doté de 20 000 euros, l

Le Prix du Château de Cassaigne doté de 17 000 euros, et le tout nouveau prix, dédié à la mémoire de notre vice-président, Philippe Duffillol qui se dévoua et participa pleinement à la bonne marche d'une société plus que centenaire.

Jeux Traditionnels

Association "Jeux traditionnels, Maillets et Palets Valenciens"



Comme l'indique le nom de notre association, dont la présidente est Annelle Della-Vedove, notre objet porte sur la mise en valeur et la pratique des jeux traditionnels, en particulier nos jeux régionaux que sont les quilles au maillet et le palet gascon.

Nous sommes adhérents de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural.

Notre association regroupe une quarantaine d'adhérents et est ouverte à tous, petits en grands, hommes et femmes, car les jeux traditionnels sont des jeux d'adresse adaptés à toutes les générations et créent par là-même du lien social.

Au niveau des quilles au maillet, nous organisons des entraînements gratuits chaque jeudi après-midi d'octobre à avril dans le local du club de pétanque situé derrière les Arènes. Une trentaine de fidèles partagent ainsi une après-midi de détente organisée par Michel Della-Vedove

A partir de la fête de Valence en juin, nous proposons chaque mardi en nocturne (début 20 h 30) sur la place des Pyrénées un concours de quilles au maillet à la mêlée en 4 parties. Plus de 70 joueurs venus de villages parfois lointains s'y confrontent amicalement. Inscription : 4 € par joueur.



Nous organisons également place des Pyrénées 5 concours de palet gascon ouverts à tous (15 h) : pour 2014, les 1er mars, 27 avril, 24 mai, 14 juin et 27 septembre. Inscription : 5 € adultes ; 1,50 € moins de 13 ans. Tous les participants sont récompensés.

De plus, nos adhérents défendent les couleurs de Valence lors des épreuves de palet gascon du Rassemblement Sportif des Foyers Ruraux du Gers (en 2014, le 15 juin à Saramon).

C'est la seule confrontation réservée aux licenciés.

Chaque année, en avril, nous organisons la première épreuve de Trad'athlon Gascon, épreuve comme les autres ouverte à tous, épreuve originale car permettant aux nombreux participants de se confronter sur une journée aux quilles au maillet, au palet gascon et au rampeau de l'Astarac.

Enfin, nous participons à de nombreuses animations de découverte de nos jeux traditionnels, que ce soit dans le département ou à l'extérieur (exemples : festivals de jeux à Vals-les-Bains en juillet ou Panazols, près de Limoges, en octobre), ou encore, ce qui est porteur d'avenir, grâce à l'agrément "jeux traditionnels" pour intervenant non rémunéré de quelques joueurs par l'Éducation Nationale, en intervenant dans le cadre scolaire mais également dans le cadre périscolaire (TAP), comme à Valence pour 6 séances en mai et juin.

Cerise sur le gâteau : notre participation au Critérium National des Jeux Sportifs Traditionnels en Bretagne pour Pentecôte 2014, une occasion de plus de nous faire les ambassadeurs de nos jeux, de Valence, du Gers, de la Gascogne.

Contacts : Annelle et Michel Della-Vedove (05.62.28.91.07) à Valence-sur-Baïse.

Pour plus de renseignements sur les jeux traditionnels, allez sur le site de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux : <http://www.foyersruraux-gers.org>

Los jòcs tradicionaus ? Jòcs d'adrèça e d'amics !

Jumelage Rixheim

L'entrée 2014 a débuté par l'organisation de l'assemblée générale qui s'est tenue à la salle des fêtes de Saint-Puy à laquelle ont participé une majorité d'élus du canton ainsi que de nombreux adhérents.

Le compte rendu financier fait apparaître un solde créditeur qui permettra de répondre favorablement aux différentes organisations à venir ainsi qu'à d'éventuelles sollicitations.

Les activités 2013 ont obtenu un franc succès.

La première a été l'organisation et la participation à la venue d'un groupe de pétanqueurs de Rixheim accompagnés d'élus reçus par les clubs de pétanque de Bezolles et Bonas. Au programme visite des communes du canton et partie de pétanque. Le séjour s'est terminé par une soirée réunissant tous les acteurs à la salle des fêtes de Bezolles.

L'année s'est terminée par la traditionnelle choucroute organisée tous les 2 ans qui a obtenu un grand succès 250 convives ont apprécié le repas.

Les projets pour l'année en cours sont nombreux. En premier notre association va accompagner et participer financièrement au séjour à Rixheim des pétanqueurs de Bezolles et Bonas durant les fêtes de l'Ascension. Ensuite viendra le voyage du 21 au 26 août qui nous permettra de découvrir ou revoir la région d'Alsace. A savoir, visite du musée du papier peint à Rixheim, ville de Bâle en Suisse, Mulhouse musée du train, Neuf-Brisach Breisach en Allemagne, Colmar Riquewihr et caves.

Voyage ouvert à tout le monde.

Renseignements auprès d'Arlette LARREDE ou Jean-Louis DUCOURNAU.



Sapeurs Pompiers

Devant le succès du repas organisé par l'amicale sur la place du village, cette manifestation sera reconduite cette année en incluant quelques améliorations.

Un bal agrémentera cette soirée ainsi qu'une attraction pour les plus petits.

Nous vous invitons à nous rejoindre
À cette occasion le **samedi 19 juillet**.



Le Tennis Club

Le tennis-club valencien se porte bien. Lors de l'assemblée générale, le président Francis Cusinato, réélu à l'unanimité pour la seconde année consécutive, a pu y exprimer sa satisfaction. Satisfaction d'avoir une école de tennis qui, sous la houlette de son nouveau professeur Nathalie Béobidé, y accueille une vingtaine d'élèves chaque mercredi après-midi, satisfaction de constater que l'effectif reste stable et qu'il enregistre depuis cette année la venue de nouveaux et jeunes éléments. Cela permet une vie interne riche et familiale; cela permet aussi d'aligner plusieurs équipes valenciennes dans les différents championnats départementaux.



Actuellement deux équipes hommes et une équipe féminine sont engagées en coupe de printemps. Nos jeunes ne sont pas en reste puisque le club les a engagés dernièrement dans le championnat départemental individuel.

Tout dernièrement le club organisait son tournoi officiel dit de Pâques durant les vacances scolaires. Comme d'habitude les inscrits étaient en nombre, et ont permis une animation intense sur les courts des arènes. La remise des prix se déroula le samedi 10 mai en présence du représentant de la mairie Michel Novarini, adjoint chargé des sports. Nous remercions la municipalité pour l'aide de leur services techniques, et en particulier pour le prêt d'un chapiteau qui a permis d'organiser des soirées festives à l'abri des intempéries.

Le club de tennis participe activement à la vie de la Bastide. Comme bon nombre de sociétés, il s'est investi dans l'accompagnement des activités mises en place par la mairie, en rapport avec la réforme des rythmes scolaires. Il bénéficie du soutien de la collaboration active de commerçants et artisans à l'occasion du tournoi, et de la réalisation de tenues aux couleurs du club. Merci à la pharmacie Peiffer, Yannick Bourrut, SARL Barrère, SARL Estingoy, le cabinet médical, la Ferme de Flaran, l'entreprise Touja, Carrefour Market, Bertrand Gèze, Groupama, Condom Immobilier, Château Monluc, Les 3 Domaines a Réjaumont. A noter cette année, la participation en lots de la Fédération Française de Tennis, en la personne de Fabien Boudet qui y occupe un poste élevé et, sollicité par les responsables valenciens en tant que vainqueur du premier tournoi en1970, a offert un chapelet de casquettes Roland Garros.

Pour terminer, nous signalerons que la famille tennistique valencienne vient de s'agrandir avec la naissance de deux beaux bébés au foyer des familles Fabien Lhospital et Julien Driard tout nouveaux licenciés valenciens. Bienvenue à Chloé et Maëlle.

Coupe de Printemps.

Equipe Cusinato Francis, Barrère Etienne, Patrick Puget, Thierry Commères. Elle sera opposée aux équipes de Aignan, Jégun, Czaubon, Estang, Condom 1.

Equipe Fasolo Frédéric, Capuron Jean-Pierre, Lhospital Fabien, Nelson-Borel Rémi. Elle sera opposée aux équipes de Montestruc 1, Condom 2, Fleurance 2, Nogaro-Le Houga 1.

Equipe féminine Auricane Gisèle, Cusinato Marine, Fonteyne Laure, Baron Martine, Duloste Françoise, Parisotto Manuella. Elle sera opposée à Barran 1, Fleurance 1, Lecture 1, Vic 1, Masseube 2.

Début de la compétition le dimanche 10 mai.



VCGB

Une grande cuvée pour le VCGB

La promotion 2013-2014 a écrit une bien belle page dans l'histoire de ce club qui existe depuis plus de 80 ans.

Les valeurs portées par notre équipe fanion, le trophée de l'équipe 2, les résultats fantastiques de nos jeunes, le travail toujours aussi efficace de nos dirigeants, des supporters que l'on voit de plus en plus nombreux, le travail pointilleux de nos éducateurs et officiels, tout cela aidé par le soutien indéfectible de nos partenaires privés et publics montrent tout le bien que l'on pense de notre club qui porte, on ne peut mieux, les valeurs sportives et humaines essentielles pour exister dans notre milieu rural.

Les seniors.

L'équipe fanion qui évolue en championnat de France de Nationale 3 a réalisé une saison exceptionnelle. Leader de sa poule tout au long de la saison, ils se sont offerts une finale pour une montée en Nationale 2 à Toulouse. Avec l'appui de près 600 supporters ayant fait le déplacement (quatre bus organisés par le club), ils échouent de peu. Mais cette aventure humaine montre bien que le Basket à Valence peut encore porter les foules et la moyenne de 500 personnes dans la salle Jacques Baurens est un profond témoignage de cette réussite.

L'équipe 2 composée de jeunes de moins de 23 ans, termine à une brillante 6^o place de son championnat Régional et glane le titre du Trophée Georges Estève (Coupe du Gers).

L'équipe 3 composée d'« anciens » échoue en demi-finale duc championnat Départemental.

Les Jeunes

Notre école de basket encadrée par son éducateur Cédric Dabrinville et fort de ses 80 jeunes a une nouvelle fois porté haut les couleurs de notre village.



Deux formations évoluent parmi l'élite Nationale. Les Cadets 1 joueront les demi-finales du Championnat de France, le 24 mai prochain, une première. Les Minimes ont effectué un parcours plus qu'honorable se classant à la seconde place de la deuxième phase.

De plus, les Cadets 2, minimes 2 et benjamins joueront les finales départementales le 07 juin prochain à Montaut les Créneaux. Ces benjamins joueront également la demi-finale du championnat régional et feront donc partie des 4 meilleures équipes de la Région.

C'est donc une merveilleuse saison que va terminer le VCGB qui se traduit par 4 joueurs sélectionnés en équipe régionale, 15 joueurs sélectionnés en équipe départementale et la participation au challenge benjamins de trois de nos joueurs, les seuls du département.

Brulages de Végétaux

Direction départementale
des territoires du Gers

date : 14/05/2014

Communiqué Bulletins municipaux

Brûlages de végétaux agricoles, forestiers ou par les particuliers : la vigilance est de mise

Les sapeurs-pompiers du Gers ont été confrontés depuis 2012 à des incendies causés par des incinérations de végétaux avec des conséquences particulièrement dramatiques. Deux personnes ont perdu la vie et les premiers constats ont mis en évidence une propagation rapide du feu.

Si ces pratiques sont encore largement répandues, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers rappelle qu'une mise à feu n'est jamais un acte anodin.

Pour votre propre sécurité, celle des populations ainsi que pour la protection de l'environnement, les principes de prévention contre les risques d'incendie applicables aux incinérations de végétaux coupés ou sur pieds réalisées à des fins agricoles et forestières, fixés par l'arrêté préfectoral du 30 juin 2006, doivent être connus et respectés.

Ces principes sont les suivants:

-les incinérations autorisées sont liées à la gestion et à l'entretien de l'espace agricole ou forestier,

-elles ne peuvent être réalisées que par les propriétaires agricoles ou forestiers ou leurs ayants droits,

Il est rappelé que le brûlage des résidus de cultures portées à la PAC, sauf en cas d'autorisation exceptionnelle accordée au cas par cas par la DDT, est strictement interdit sous peine de réduction des aides.

Les incinérations de végétaux réalisées à des fins agricoles et forestières sont autorisées sous réserve de déposer au minimum 2 jours auparavant, une **déclaration de brûlage en mairie**. Cette déclaration est valable pour une période de un mois. De plus les services d'incendie et de secours devront être **avertis au préalable** le jour précédent le début de l'opération, avec confirmation une heure avant la mise à feu.

De plus au regard des nombreux départs de feu observés ces dernières années, le respect de certaines précautions permettant de limiter, voire d'éviter parfois, l'éclosion des feux s'impose :

- réaliser les opérations de brûlage de jour et par temps absolument calme ;
- prévenir le service d'incendie et de secours (18 ou 112) la veille, avec confirmation une heure avant la mise à feu.
- disposer d'un téléphone à proximité immédiate
- disposer d'un tracteur avec disques à proximité immédiate

Lorsque les conditions exceptionnelles l'exigent, l'incinération des végétaux peut être limitée, pour une période donnée, par arrêté municipal ou préfectoral.

La réglementation s'applique également aux particuliers souhaitant utiliser un barbecue, selon les dispositions suivantes :

- les barbecues, doivent être placés au centre d'une aire incombustible de 10 mètres carrés minimum à moins de 10 mètres d'une construction viabilisée et à plus de 10 mètres de tout couvert végétal. Ils sont allumés sous la responsabilité des propriétaires et ayants droits, qui en assurent une surveillance continue. Les moyens nécessaires à une extinction d'urgence doivent être situés à proximité.

En revanche, le brûlage à l'air libre de résidus issus de l'entretien de parc et jardin des particuliers, régies par les dispositions du règlement sanitaire départemental au titre du brûlage de déchets ménagers, est quant à lui strictement interdit sauf s'il ne provoque aucune gêne pour le voisinage.

Enfin, l'attention de chacun est appelée sur la plus grande vigilance à avoir en période de sécheresse dans les actes de la vie quotidienne (mégots mal éteints, bouteilles en verre pouvant faire un effet de loupe...).

Il est en particulier rappelé que tout départ de feu doit être signalé au plus tôt auprès du 18.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

la mairie de votre commune

la direction départementale des territoires du Gers au 05.62.61.46.46

le service départemental d'incendie et de secours au 05.42.54.12.00

SIAEP et SPANC

Séance du 19 mai 2014

BUREAU DU SIAEP ET SPANC

Président	MORLAN Jacques	BEUCAIRE
1 ^{er} Vice-Président	LASSIS Henri	VALENCE/BAÏSE
2 ^{ème} Vice-Président	COSTES Jean-Charles	ROQUES
3 ^{ème} Vice-Président	SAUVAN Luc	BONAS
Membre	DUFFOUR Suzel	AYGUETINTE
Membre	TURRO Georgette	MANSENCOME
Membre	DARROUX Daniel	BEZOLLES
Membre	RODRIGUEZ Jean	LARROQUE ST S.
Membre	LESTRADE Max	JUSTIAN

NUMERO D'ASTREINTE: 06 83 71 70 09

Info Diverses

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Le ramassage des déchets verts se fera le 1^o lundi de chaque mois à partir du mois de juin. Il est impératif de s'inscrire à la mairie pour les encombrants, le ramassage se fera le 3^o lundi de chaque mois.

LOCATION APPARTEMENT

La mairie loue un appartement T3 rue de la poste 70 m2 (s'adresser à la Mairie)

FETES DES ECOLES

27 Juin Fête des Écoles (Kermesse)

ETATS CIVILS

Naissances

Nom et prénoms	Date de l'acte
DABRINVILLE Jade Mo-	8 avril 2014, Auch
DARCANGE Juliette	22 février 2014, Auch
DUGOUJON Eva Lilou	15 mai 2014, Auch
MANOER Pauline	28 février 2014, Auch
RANSOU Tess	24 mars 2014, Auch

Décès

Nom et prénoms	Date de l'acte
BENFISSA Mechmecha née OULDLARIBI	21 mai 2014, Auch
BIARD André	20 mars 2014, Condom
DUFFILLOL Philippe	7 mars 2014, V/Baïse
FOURTEAU Jeannine Mar- celle épouse LABURTHE	19 mars 2014, Auch
LAMARQUE René Clé- ment Antoine	4 février 2014, Condom
MEHAMEDI Tahar	5 janvier 2014, Condom
PERNA Raymond, Bernard	24 février 2014, Auch
ROZES Paul	12 mars 2014, Condom

VALENCE SUR BAÏSE

LUNDI 14 JUILLET

VIDE GRENIER et FOIRE AUX PRODUITS REGIONAUX

Organisés par Le Comité des Fêtes de Valence en
partenariat avec des associations Valenciennes

7h - 17h
Autour de la place du Village

RESTAURATION
SUR
PLACE

Inscriptions
05 62 28 51 89
Prix : 2 € le mètre

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Mariages

Nom et prénoms	Date de l'acte
ARDIT Marie-Pierre, Aline	25 janvier 2014
GRAZIDE Christophe, Jacques, Yves	
BROISSIN Séverine	19 avril 2014
PETIT Stéphane Michel Marcel	
PARISOTTO Laetitia	8 mars 2014
DAVEZAC Yann	

13-14-15-16 JUIN 2014**FÊTES de VALENCE sur BAÏSE**

VENDREDI 13 : 20h Apéro offert par le comité
Avec los Valencianos
Moules à la plancha - frites

CONCERT ROCK LES NOUVEAUX NES

SAMEDI 14 : 11h 3^{ème} Grand prix de trottinettes
15h30 Course cycliste 15h Concours de palet
20h REPAS : Parillada de viandes

Soirée **BRASIL** animée par

FESTY NIGHT

DIMANCHE 15 : 14 h Courses hippiques à Flaran
21 h FOOT : FRANCE- HONDURAS sur écran géant
repas (entrecôte)

LUNDI 16 9h concours de quilles
14h30 concours officiel de pétanque 55 ans et +
Fêtes foraines

Renseignement et réservation au 05 62 28 51 89